



VERSEMENT 1255 W

Description globale : gestion et mise en œuvre de la politique du département de l'Aube, décisions du président du Conseil général

Dates extrêmes : 1976 -1989, 1997

Importance matérielle : 22 articles - 2, 60 ml

Service producteur : Conseil général de l'Aube - Service de l'Assemblée

Service versant :

Date d'entrée : mars 2000

Communicabilité maximum : 30 ans

Début communicabilité : 01/01/2007

Fin communicabilité : 01/01/2028

Date de rédaction du bordereau : avril 2001

N° d'entrée : 53583

Cote de l'inventaire : 1AD10 798

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 1999 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



Le Service de l'Assemblée assure la gestion de tous les documents relatifs aux séances du Conseil général et de la Commission Permanente : préparation de l'ordre du jour, enregistrement des débats et prise de notes, transcriptions et comptes-rendus des délibérations, élaborations des procès-verbaux etc.

Ce service assure également les relations avec les conseillers généraux, ainsi que le suivi administratif et financier de leurs dossiers.

Ce versement est composé :

- des comptes-rendus des travaux de la Commission Départementale (en place avant les lois de décentralisation de 1982) ¹ ainsi que du Bureau du Conseil général
- des minutes des arrêtés pris par le président du Conseil général ; la communicabilité légale a été fixée à 30 ans pour chaque dossier, les arrêtés immédiatement communicables étant publiés au Recueil des Actes Administratifs du Département ²
- d'un registre récapitulatif de ces arrêtés, communicable également à 30 ans.

La Commission Départementale qui siégeait à la Préfecture du département était composée exclusivement de conseillers généraux (indéfiniment rééligibles). Ses réunions avaient lieu au moins une fois par mois.

Le Bureau du Conseil général, dont l'existence perdure après les lois de décentralisation de 1982 est élu pour trois ans après chaque renouvellement partiel du Conseil général. Il est composé d'un président et de quatre à dix vice-présidents. Il se réunit à la demande de son président .

Ces séances n'étant pas publiques la libre communicabilité de ces documents est fixée l'expiration d'un délai de trente ans (article 6 de la loi n° 79-18 sur les Archives).

¹ Après la décentralisation la Commission Permanente se substitue à la Commission Départementale.

² Le R.A.A. constitue la sous-série 6 K des Archives de l'Aube.



PLAN DU BORDEREAU

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1 - 15	Gestion et mise en œuvre de la politique du département	1976 - 1989
1 - 7	Travaux de la Commission Départementale : procès-verbaux des délibérations et rapports au Préfet	1976 - 1982
8 - 15	Travaux du Bureau du Conseil général : procès-verbaux des délibérations et rapports du Président du Conseil général	1982 - 1989
16 - 22	Décisions du Président du Conseil général	1997
16 - 21	Minutes des arrêtés départementaux	1997
22	Registre récapitulatif des arrêtés départementaux	1997

1255 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
1 - 15	Gestion et mise en œuvre de la politique du Département	1976 - 1989	
1- 7	<i>Travaux de la Commission Départementale : procès-verbaux des délibérations et rapports au Préfet</i>	1976 - 1982	
1	Séances des : 4 février, 16 avril, 21 juin, 30 juillet, 2 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 20 décembre	1976	01/01/2007
2	Séances des : 14 février, 4 avril, 23 mai, 11 juillet, 14 septembre, 17 octobre, 30 novembre	1977	01/01/2008
3	Séances des : 14 février, 3 avril, 22 mai, 23 juin, 13 septembre, 20 octobre, 27 novembre, 21 décembre	1978	01/01/2009
4	Séances des : 26 février, 2 et 23 avril, 30 mai, 2 juillet, 14 septembre, 22 octobre, 10 décembre	1979	01/01/2010
5	28 janvier, 3 mars, 11 avril, 2 juin, 7 juillet, 8 septembre, 1 ^{er} et 14 octobre, 7 et 24 novembre, 17 et 22 décembre	1980	01/01/2011
6	Séances des : 2 et 9 février, 9 et 16 mars, 27 avril, 4 mai, 9 et 15 juin, 15 et 20 juillet, 31 juillet (séance extraordinaire), 17 et 21 septembre, 12 et 19 octobre, 23 et 30 novembre	1981	01/01/2012
7	Séances des : 4 et 7 janvier, 1 ^{er} et 8 mars	1982	01/01/2013
8 - 15	<i>Travaux du Bureau du Conseil général : procès-verbaux des délibérations et rapports du Président du Conseil général</i>	1982 - 1989	
8	Séances des : 20 avril 3 mai, 7 juin, 21 juin, 6 et 19 juillet, 30 août, 4 octobre, 2 novembre, 15 novembre, 6 décembre	1982	01/01/2013
9	Séances des : 7 et 31 janvier, 7 février, 7 et 21 mars, 7 avril, 2 mai, 6 juin, 6 et 18 juillet, 5 septembre, 3 octobre, 7 et 21 novembre, 1 ^{er} décembre	1983	01/01/2014
10	Séances des : 9 janvier, 6 février, 9 mars, 2 et 26 avril, 7 mai, 4 et 18 juin, 2 juillet, 3 septembre, 1 ^{er} et 15 octobre, 5 et 29 novembre	1984	01/01/2015
11	Séances des : 8 et 21 janvier, 4 février, 4 mars, 1 ^{er} et 25 avril, 20 mai, 3 juin, 1 ^{er} et 15 juillet, 3 et 30 septembre, 4, 19 et 28 novembre, 16 décembre	1985	01/01/2016

1255 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
8 - 15	<i>Travaux du Bureau du Conseil général : procès-verbaux des délibérations et rapports du Président du Conseil général : suite</i>	1982 - 1989	
12	Séances des : 8 et 20 janvier, 3 février, 3 mars, 7 et 24 avril, 2,16, 30 juin, 16 juillet, 1 ^{er} et 29 septembre, 20 octobre, 3 et 27 novembre, 15 décembre	1986	01/01/2017
13	Séances des : 5 et 19 janvier, 2 et 16 février, 3 et 16 mars, 6 et 23 avril, 18 mai, 1 ^{er} , 15, et 29 juin, 10 juillet, 7 et 28 septembre, 19 octobre, 2,16 et 26 novembre, 14 décembre	1987	01/01/2018
14	Séances des : 4 et 19 janvier, 2 et 15 février, 1 ^{er} et 15 mars, 5 et 21 avril, 17 et 31 mai, 21 juin, 1 ^{er} et 12 juillet, 6 et 20 septembre, 10 et 25 octobre, 8 et 22 novembre, 5 décembre	1988	01/01/2019
15	Séances des : 10 et 31 janvier, 13 et 28 février, 7 et 20 mars, 10 et 18 avril, 9 et 23 mai, 6, 20 et 30 juin, 11 juillet, 5 et 19 septembre, 2 et 17 octobre, 7 et 21 et 30 novembre, 19 décembre	1989	01/01/2020
16 - 22	Décisions du président du Conseil général	1997	
16 - 21	<i>Minutes des arrêtés départementaux</i>	1997	
16	Arrêté n° 97-01 à 97-350	1997	01/01/2028
17	Arrêté n° 97-351 à 97-700	1997	01/01/2028
18	Arrêté n° 97-701 à 97-999	1997	01/01/2028
19	Arrêté n° 97-1000 à 97-1400	1997	01/01/2028
20	Arrêté n° 97-1401 à 97-1650	1997	01/01/2028
21	Arrêté n° 97-1651 à 97-1910	1997	01/01/2028
22	Registre récapitulatif des arrêtés	1997	01/01/2028